



Référence à rappeler: AR/RG/ok

Strasbourg, le 28 août 2019

A l'attention des organisations non gouvernementales de jeunesse qui coopèrent avec le Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe

Nous avons le plaisir de vous informer de l'ouverture de l'appel à candidatures pour l'organisation d'activités en coopération avec les Centres européens de la jeunesse pour le 2^e semestre 2020. Ces activités concernent principalement des sessions d'études et des « projets spéciaux ». Veuillez trouver ci-joint les conditions spécifiques et les critères de participation.

Le programme d'activités pour 2020 sera mené en suivant les priorités et les orientations de programme retenues par le Conseil mixte sur la jeunesse pour 2020-2021. Eu égard aux sessions d'études déjà comprises dans le premier semestre, nous vous invitons à présenter des propositions d'activités qui correspondent aux résultats attendus suivants :

1. L'accès aux droits

- Deux sessions d'étude sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux (Recommandation ENTER!).
- Une session d'étude sur les droits de l'homme, y compris l'information et l'éducation en matière de médias, conduites auprès des enfants et des jeunes

2. La participation des jeunes et le travail de jeunesse

- Trois sessions d'étude sur le travail de jeunesse
- Deux sessions d'étude sur la participation des jeunes
- Une session d'étude sur la participation des jeunes aux processus de gouvernance de l'internet.

3. Sociétés inclusives et pacifiques

- Une session d'étude sur le rôle des jeunes dans l'instauration de la paix
- Une session d'étude sur la participation active des jeunes et sur le combat contre la discrimination
- Une session d'étude sur la prévention et la remise en cause de la montée du nationalisme et du populisme.

La Comite de Programmation sur la jeunesse pourrait décider de mettre certaines de ces sessions sur liste de réserve. Vous trouverez davantage de détails concernant chaque résultat attendu à l'adresse : <https://www.coe.int/en/web/youth/priorities> et dans le formulaire de candidature.

Pour le Conseil de l'Europe, les sessions d'études permettent d'associer les jeunes au Programme Jeunesse pour la Démocratie. Elles apportent également un soutien concret aux organisations et réseaux de jeunes, en leur permettant notamment de couvrir les coûts de leurs activités et en leur procurant un soutien pédagogique professionnel.

Les organisations et réseaux de jeunes souhaitant présenter une demande d'activité pour le 1^{er} semestre de 2020 doivent envoyer leur candidature au plus tard le **1^{er} octobre 2019** à l'adresse suivante : eyc.studysessions@coe.int.



Antje Rothemund
Chef de Service